



# Capsule d'information

Dans le cadre de sa programmation spéciale pour l'année internationale de l'eau douce, le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent a pour mandat de sensibiliser la population sur l'usage responsable de l'eau potable.

ADOPTÉZ LA BONNE CONDUITE D'EAU, C'est s'assurer d'une eau de qualité en quantité.

Au Québec, plus du quart de l'eau potable utilisée dans chaque maison va dans les toilettes : chaque personne consomme environ 30 000 litres d'eau fraîche et pure par an pour éliminer 650 litres de déchets organiques (calcul basé sur une moyenne de 4,5 chasses d'eau par jour).

Adoptez la bonne conduite d'eau :

- Actionnez la chasse d'eau une fois seulement pour toutes les envies matinales de la maisonnée.
- Placez dans le réservoir de la toilette une bouteille en plastique de 1 litre remplie d'eau et de quelques cailloux pour diminuer la quantité d'eau utilisée chaque fois que la chasse est actionnée.

Pour informations : Conseil de l'environnement (418) 721-5711 ou [crebsl@globetrotter.net](mailto:crebsl@globetrotter.net)